



MINISTÈRE DE LA DÉFENSE
NATIONALE

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

01 BP 772 Cotonou
Tél : 00229 21.30.02.58
etat-majorgeneral_fab@yahoo.fr

ETAT-MAJOR GENERAL
DIRECTION DE L'ORGANISATION
ET DU PERSONNEL DES ARMEES
N°24-1-008 /EMG/DOPA/DRF/BR/SA

Cotonou, le 04 mars 2024

COMMUNIQUE RADIO

*Le Chef d'Etat-major général des Forces armées béninoises
communiquant :*

Dans le cadre de la poursuite du renforcement des effectifs des Forces armées béninoises (FAB), il sera organisé un recrutement spécial sur titre pour le compte de l'année 2023. Les jeunes gens désireux prendre part à ce recrutement sont invités à s'inscrire dans les mairies, les camps militaires, les Arrondissements ou le commissariat le plus proche sur l'ensemble du territoire national, du lundi 11 au lundi 25 mars 2024.

I- CONDITIONS A REMPLIR

- être âgé de 18 ans au moins au 31 décembre 2024 et de 30 ans au plus au 1^{er} janvier 2024;
- ne pas être agent de l'Etat ni ancien militaire radié ;
- avoir une bonne constitution physique et être apte à prendre part aux épreuves sportives ;

- Détenir une des spécialités suivantes est un atout :

- Conducteur d'engins des Travaux Publics (bull, chargeuse, compacteur, grue, niveleuse, pelle mécanique, porte engin) ;
- Conducteur (poids lourd, véhicule léger) ;
- Cuisinier (être titulaire d'un CAP en hôtellerie, restauration ou cuisine) ;
- Electricien (bâtiment, automobile, industriel) ;
- Electronicien ;
- Ferrailleur ;
- Maçon ;
- Mécanicien automobile (diésel) ;
- Mécanicien moto ;
- Menuisier ;
- Plombier.

II- DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature comprend :

- * une (01) copie de l'acte de naissance ou du jugement supplétif ;
- * une (01) photo complète de l'intéressé ;
- * le ou les copies des diplômes ou certificats s'il y a lieu ;
- * un (01) certificat médical d'aptitude physique délivré par un médecin militaire ou le médecin-Chef, responsable du centre de santé de la commune ou de l'hôpital de référence de la zone ;
- * Un (01) certificat ou attestation de position militaire à prendre dans les centres d'inscription.

III- DIFFERENTES PHASES DU RECRUTEMENT

Le processus de recrutement se déroulera en deux (02) phases à savoir la phase sportive et la visite médicale d'aptitude.

La phase sportive comprend une (01) épreuve de course sélective de six (06) kilomètres pour les filles et huit (08) kilomètres pour les garçons.

Les candidats déclarés admissibles à l'issue de l'épreuve sportive subiront une visite médicale d'aptitude.

Les centres et les dates de déroulement des phases dudit concours de recrutement seront précisés ultérieurement.

Aussi, le Chef d'Etat-major général rappelle-t-il que tout candidat au recrutement militaire qui se ferait signer un diplôme ou attribuer une spécialité à titre fantaisiste sera mis à la disposition du Directeur général de la Police républicaine, en vue des poursuites judiciaires conformément aux textes en vigueur.



Général de Brigade Fructueux C. A. GBAGUIDI
Chef d'Etat-major général